

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPET ouverts au titre de la session 2024,
- Vu l'arrêté du 21 février 2024 nommant le jury du troisième concours du CAPET, section économie et gestion option comptabilité et finance pour la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Sont nommées pour les épreuves d'admission du concours susvisé :

**Examinatrices spécialisées**

Mme Stéphanie ARNAUD  
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

Mme Valérie LEJEUNE  
Professeure agrégée

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 13 juin 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation  
et par délégation  
La sous-directrice du recrutement

  
Nadine COLLINEAU